



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
*E*nvironnement et *D*ynamique des *S*ociétés



N° 013

Décembre

2025

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire
Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD**Revue scientifique thématique semestrielle*****E*nvironnement et *D*ynamique des *S*ociétés**

FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2023	4,866		https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
2022	4,497		https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS
2021	4,09		https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
2020	3,752		https://orcid.org/0009-0006-0118-2004

Photo de couverture: Piste rurale à travers les champs pendant la saison des pluies, Sud de la Région de Zinder, M.WAZIRI M. Zaneidou, 2023

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 013**ISSN****1859-5146****DECEMBRE 2025**

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou, Zinder, Pr BOUKPESSI Tcha, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER.**Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com

© Copyright : Revue EDS, 2025

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SITOU Lawali, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. ZAKARI Aboubacar, Université André Salifou de Zinder (Niger)

SOMMAIRE

CHANGEMENTS ET DÉGRADATION DU COUVERT VÉGÉTAL PAR L'ANALYSE D'IMAGES MULTISPECTRALES LANDSAT : CAS DU QUARTIER NANGA A POINTE-NOIRE (CONGO-BRAZZAVILLE).....	10
<i>MAYIMA Brice Anicet^{1*} et SOUAMY- LEGRAND Joseph¹</i>	
CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE D'ABALA (REGION DE TILLABERY)	25
<i>SOULEY BOUBACAR Adamou^{1*}, BOUBACAR ABOU Hassane¹, ABDOU BAGNA Amadou², DAMBO Lawali³ et MOTCHO Kokou Henri³</i>	
LES FEMMES DANS LES FRONTIERES AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE MULTIPLICATION DES INITIATIVES PRIVEES ET RESILIENCE.....	38
<i>KONAN Kouamé Hyacinthe^{1*} et AINYAKOU Taiba Germaine²</i>	
RONIER DANS LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS LOCALES DE LA REGION DES SAVANES DU TOGO (AFRIQUE DE L'OUEST)	50
<i>Kondjingue Djadame¹, Atakpama Wouyo^{2*}, Afelu Bareremna³, Egbelou Hodabalo⁴, Batawila Komlan⁵ et Akpagana Koffi⁵</i>	
DETERMINANTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET RIZICULTURE IRRIGUÉE A LAGDO (NORD-CAMEROUN)	70
<i>TCHOBWE Carlos^{1*}, WATANG ZIEBA Félix², GALAPNA LATOUROU Bienvenu¹, ASSAN YAGOUA BOUKAR Boukar¹ et DAISSO Victorine³</i>	
L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC W AU NIGER DE 2002 À 2008	80
<i>YAO Yao Jules^{1*} et SILUE Ténédja²</i>	
IMPACT DE L'APPROCHE COMMUNALE WASH DANS LES COMMUNES DE CONVERGENCE DE L'UNICEF : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DJIRATAOUA (REGION DE MARADI, NIGER)	91
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi^{1*}, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha¹, MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹, ZAKARYA IDI Mahamadou¹ et DAMBO Lawali¹</i>	
WOMEN AND POLITICAL POWER: AN ANALYSIS OF ELIZABETH'S KINGSHIP IN MARY STUART BY FRIEDRICH SCHILLER.....	108
<i>Ayoub Idrissa Mariama¹</i>	
EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS QUELQUES ECOLES DE PROVINCES DU MANDOULE ET DU CHARI BAGUirmi AU TCHAD.....	121
<i>DJOULA Arsène^{1*}, FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel² et SOULEY Kabirou³</i>	
INSTITUTIONNALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES DE GESTION DU CLIMAT DANS L'AIRE SOCIOCULTURELLE BAATONU AU NORD DU BENIN.....	136
<i>Daouda MOUSSA^{1*} ; Traoré Kabirou BIO COMADA² et Mohamed Nasser BACO³</i>	
LES STRUCTURES SYLLABIQUES EN SOUMRAY : APERÇU PHONOLOGIQUE D'UNE LANGUE TCHADIQUE DU SUD DU TCHAD.....	153
<i>Eric EDJINAÏN DONO¹</i>	
IMPACT DE LA DISPONIBILITE DES TERRES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL DEPUIS L'INDEPENDANCE	168
<i>Gueye Moustapha^{1*} et Wague Mamadou Lamine²</i>	

ANALYSE DES DETERMINANTS DU CONSENTEMENT A PAYER POUR LA CONSERVATION DES SOLS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE BANI KOARA AU BENIN	185
<i>Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹</i>	
ACCES AU BOIS ÉNERGIE EN TEMPS DE CRISE À NIONO AU MALI.....	202
<i>Issa TOGOLA^{1*} et Issa FOFANA²</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DE LA PECHE AUTOUR DE LA MARE DE DANDOUTCHI (COMMUNE RURALE DE BAGAROUA, REGION DE TAHOUA - NIGER).....	215
<i>DJIBRINA ADA Saâdou^{1*}, KIARI FOUGOU Hadiza² et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou³</i>	
ANALYSE DE LA REPOSE SPECTRALE DES CLASSES ET ETUDE DE LA PERFORMANCE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA MANGROVE DANS LES MILIEUX DELTAÏQUES HETEROGENES : CAS DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU SALOUM, SENEGAL.....	231
<i>Moussa SOW^{1*}, Labaly TOURE² et Ndeye Marième SAMB³</i>	
EVALUATION DE LA VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE PLUVIALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGUIE (REGION DE MARADI, NIGER)	250
<i>WAGADOU DALAMI Ahmadine¹, BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*} et LONA Issaka³</i>	
CONTRAINTES LIEES A LA PLANIFICATION SPATIALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN)	270
<i>QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou¹</i>	
RETOUR D'EXPERIENCE DU PROGRAMME (JASS) DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'ACCES EQUITABLE DES RURAUX AUX OPPORTUNITES ET RESSOURCES DANS LES COMMUNES RURALES D'ADJEKORIA ET KAROFANE	292
<i>MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹ et YAMBA Boubacar²</i>	
IMPACTS DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES (ORANGES) DANS LA COMMUNE DE KLOUÉKANMÈ AU SUD-OUEST DU BÉNIN	307
<i>Théodore Tchékpo ADJAKPA¹</i>	
LA REDÉFINITION DU DISCOURS ÉPISTÉMOLOGIQUE CARTÉSIEEN	322
<i>DJASRABÉ BONDO¹</i>	
REPENSER LA POLITIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DE LA VIOLENCE POLITIQUE A LA POLITIQUE DU COMPROMIS.....	333
<i>MASRANGAR Nadjiara^{1*} et OLAME HOUMINA Patrice²</i>	
MODELISATION SPATIALE DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES LIEES A L'ELEVAGE BOVIN DANS LA VILLE DE KATIOLA (CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE).....	350
<i>KOUADIO N'Guessan Arsène¹</i>	
EXPLOITATION PETROLIERE ET EXTENSION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE DE DOBA (TCHAD)	365
<i>MORÉMBAYE Bruno^{1*}, William DJEDANEM ALMBANG², DOUNIA Richard³ et MADJADINGAR TEBLE WOLWAÏ⁴</i>	
POLITIQUE DE GRATUITÉ DE L'ÉCOLE AU TCHAD ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES AU CYCLE PRIMAIRE DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE N'DJAMÉNA	381
<i>Gadebé ASSEM^{1*} et Djibrine RAMADANE AKHAYE^{1*}</i>	

SÉCHERESSE AU SAHEL ET MIGRATIONS DE COMMUNAUTÉS BOZO EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DE GOHITAFLE ET DE BOUAFLE (1968-2011)	397
<i>N'founoum Parfait Sidoine KOUAME¹</i>	
LES EFFETS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES DE L'ANNEE 2024 DANS LA VILLE DE MARADI AU NIGER.....	416
<i>KADRI AMADOU Aboubacar¹ et BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*}</i>	
CARACTERISATION DES ESPACES AGRICOLES SOUS TENSION FONCIERE DANS LES PLAINES DE LA TANDJILE-EST AU SUD-OUEST DU TCHAD	432
<i>ASSOUE Obed¹</i>	
AMENAGEMENT SPATIAL ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO).....	446
<i>BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel^{1*}, MBIZI Amaël Alberic² et ASSUE Yao Jean-Aimé³</i>	
PERIPHERISATION URBAINE, PRESSION FONCIERE ET DECLIN PROGRESSIF DES ESPACES AGRICOLES : ANALYSE DIACHRONIQUE SUR L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (2000-2023).....	458
<i>YAYE SAIDOU Hadiara¹ et SAIDOU GUIBEYE Idrissa^{1*}</i>	
AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICLES ET DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LES COMMUNES DE KOUKANE, KANDIAYE, WASSADOU ET DIAOBE KABENDOU EN HAUTE CASAMANCE (SENEGAL)	471
<i>Cheikh Tidiane WADE^{1*}, Henri Marcel SECK², Mohamadou Moctar Kébé KOUYATE³ et Babacar NDAO⁴</i>	
INNOVATION DANS LES SCIENCES SOCIALES : DES PERSPECTIVES THEORIQUES ENCORE FECONDES.....	487
<i>ALASSANE ISSOUFOU Abdoul-Aziz¹</i>	
MARY SLESSOR, HEROÏNE ECOSSAISE DE L'EVANGELISATION DE L'AFRIQUE VICTORIENNE. 502	
<i>CAMARA Ahmady^{1*} et DAO Sidiki¹</i>	
PRATIQUES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE DES COMMUNAUTÉS RURALES DU MASSIF DE L'AÏR FACE AUX CONTRAINTES CLIMATIQUES	516
<i>Ouma Kaltoum SIDI TANKO^{1*}, Amina MAIZOUMBOU KUNDA¹ et Awal BABOUSSOUNA¹</i>	
GENRE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A MOUNDOU (TCHAD).....	533
<i>DJIMRABEYE Richard^{1*}, NEDOUMBAYEL Jacqueline DJEKOUNLAR² et NODJILEMBAYE Modestine NDJEKILA³</i>	
ENJEUX FONCIERS ET TENSIONS COMMUNAUTAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE D'ALKAMARAM DANS LA COMMUNE RURALE DE GUIDIGUIR (ZINDER, NIGER)	546
<i>ZABEIROU Oumarou^{1*} et MALAM SOULEY Bassirou²</i>	
STRATEGIES D'ADAPTATION DES AGRO-PASTEURS FACE A L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA (NIGER).....	561
<i>ADO MIKO Mahamadou Makana^{1*}, ADO SALIFOU Arifa Moussa², OUSSEINI ISSA Abdou¹ et WAZIRI MATO Maman³</i>	
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LES UNIVERSITES D'ETAT AU CAMEROUN : DEFIS ET PERSPECTIVES ...	576
<i>BISSOHONG Lydienne Charlie^{1*} et MBETE MEFIRE Mouhamed²</i>	

IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA DISTRIBUTION DES AIRES FAVORABLES A KHAYA SENEGALENSIS AU TCHAD AUX HORIZONS 2050 ET 2070	592
<i>Ali Mbodou LANGA^{1*}, Elie Antoine PADONOU², Ghislain Comlan AKABASSI³, Bokon Alexis AKAKPO⁴ et Achilles Ephrem ASSOGBADJO⁵</i>	
OPPORTUNITE ET RISQUES DE LA MOTOTAXI AU 7ème ARRONDISSEMENT DE N'DJAMENA (TCHAD)	609
<i>ADOUM IDRIS Mahadjir^{1*} et DJIALLADE Nodjiam Benoit²</i>	
CLINIQUES MOBILES ET CONTRAINTES D'ACCES AUX SOINS DANS LES ZONES TOUCHEES PAR LES ATTAQUES DES GROUPES ARMES AU NIGER.....	619
<i>SOULEY ISSOUFOU Mamane Sani¹</i>	
GOVERNANCE ÉDUCATIVE ET FIDÉLISATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE EN MILIEU RURAL : RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES.....	633
<i>MBETE MEFIRE Mouhamed¹</i>	
PETITE IRRIGATION EN MILIEU PERI-URBAIN : ÉTUDE DES PRATIQUES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES DANS LA VALLEE DE TADDIS (TAHOUA, NIGER)	654
<i>ZAKARYA IDI Mahamadou^{1*}, RABE Mahamane Moctar², MAMAN Issoufou³, WAZIRI MATO Maman³, LAWALI GANAHI Idriissa⁴ et ABDOULAYE SOUMAILA Almoustapha⁴</i>	
ANALYSE DE LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE MAGARIA (REGION DE ZINDER, NIGER)	671
<i>ABDOU SANI Mountaka^{1*}, IDI MAHAMAN Hassane², SOULEY Kabirou³ et WAZIRI MATO Maman⁴</i>	

GENRE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A MOUNDOU (TCHAD)

**DJIMRABEYE Richard^{1*}, NEDOUMBAYEL Jacqueline DJEKOUNLAR² et
NODJILEMBAYE Modestine NDJEKILA³**

1. Doctorant en Sociologie Université de Moundou(Tchad)

2. Doctorante en Socio-anthropologie, Assistante à l'université de Moundou (Tchad)

3. Doctorante en Sociologie, Université de Dschang (Cameroun)

**Correspondant courriel : richard.djimrabeye@gmail.com*

Résumé

Au Tchad, la gestion de déchets se pose avec acuité. La croissance démographique urbaine associée à la consommation occasionne une augmentation du volume des déchets. Le problème de gestion des déchets à Moundou préoccupe peu la population et l'administration communale, Le rejet anarchique des déchets pullule les rues, les caniveaux et les espaces publics ainsi que les espaces vides avoisinantes. Les relations interpersonnelles s'appuient sur des inégalités criantes entre les femmes et les hommes. Dans ce Tchad où les rôles sociaux accordés aux femmes sont différents de ceux des hommes, il y a un lien inconditionnel entre le genre et la gestion des déchets ménagers. Une méthodologie quantitative et qualitative a permis de comprendre que le genre est véritablement intégré dans la gestion des déchets ménagers. Cette étude montre que les déchets ménagers sont gérés à la convenance de chaque ménage alors qu'il y a des textes réglementaires. Ainsi deux cas se présentent à Moundou : dans les quartiers desservis par le service de collecte des déchets ménagers soit 13 quartiers centraux c'est le genre masculin (69% contre 30%) qui paie pour l'évacuation des déchets. Dans les quartiers où le service de pré collecte des déchets ménagers n'existent pas, c'est le genre féminin (71% contre 29) qui évacue les déchets ménagers vers différentes destinations. (Graphique 5 et 6). La théorie de l'habitus de Pierre Bourdieu a été utilisée pour comprendre les comportements des hommes et des femmes comme résultat de leur socialisation.

Mots clefs : Déchet ménagers, genre, gestion, Moundou

GENDER AND HOUSEHOLD WASTE MANAGEMENT IN MOUNDOU (CHAD)

Abstract

In Chad, waste management is a pressing issue. Urban population growth combined with consumerism is causing an increase in the volume of waste. The problem of waste management in Moundou is of little concern to the population and the municipal administration. The uncontrolled dumping of waste fills the streets, gutters, public

spaces, and surrounding empty spaces. Interpersonal relationships are based on glaring inequalities between women and men. In Chad, where the social roles assigned to women are different from those of men, there is an unconditional link between gender and household waste management.

A quantitative and qualitative methodology has made it possible to understand that gender is truly integrated into household waste management. This study shows that household waste is managed at the convenience of each household while there are regulatory texts. Thus, two cases arise in Moundou : in the neighborhoods served by the household waste collection service, i.e. 13 central neighborhoods, it is the male gender (69% versus 30%) who pays for waste disposal. In neighborhoods where the household waste pre-collection service does not exist, it is the female gender (71% versus 29) who dispose of household waste to different destinations. (Figures 5 and 6). Pierre Bourdieu's theory of habitus was used to understand the behaviors of men and women as a result of their socialization.

Keywords :gender, management, Moundou, Household waste,

Introduction

Le rapport de la banque mondiale de 2018 montre que chaque terrien produit 0,74 kg de déchet par jour. La production des déchets dépasse les 2 milliards de tonnes par an de nos jours. Selon la même source, cette production va croissante en lien avec le rythme de vie. Selon les prévisions, elle risque d'augmenter de 70% pour atteindre 3,4 milliard de tonnes en 2050.

En Afrique subsaharienne, toujours selon le rapport de 2018 de la Banque Mondiale la croissance de la production des déchets qui était de 174 tonnes en 2016, passera à 269 tonnes en 2030 puis à 516 tonnes en 2050. Une catastrophe prévisible à cet instant pour l'Afrique qui continue d'accueillir les déchets des pays développés alors qu'elle ne dispose pas d'infrastructures pour gérer cet afflux.

Au Tchad, la production des déchets était de 0,50 kg par habitants par jour en 2015. Selon les prévisions, cette production annuelle de déchets qui était de 1,6 mille tonne en 2015 passe à 1,9 mille tonne en 2020 et sera de 2,4 mille tonne en 2025 puis 2,9 milles tonnes en 2030 (<https://africancleancities.org>), Cette croissance fait une interpellation aux stratégies dans ce Tchad où l'assainissement en générale et la gestion des déchets en particulier est au stade embryonnaire. L'analyse de l'Agence Française de Développement corrobore cette situation car selon elle, « les indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement au Tchad restent extrêmement faibles. Dans ce pays de 11,6 millions d'habitants aux deux tiers désertiques : seulement 43% de la population a accès à l'eau potable et 16% à l'assainissement en 2015» (AFD, PLIM-Moundou)

La production des déchets ménagers dans la ville de Moundou est de 0,3 kg par habitant par jour soit 18670 tonne de déchets produits annuellement selon l'étude de

caractérisation menée par le consortium ID/Gret en 2018. Dans cette petite ville à forte densité soit 79habitant / Hectare (Tchad-PADUR), les rejets des déchets d'une manière anarchique pullulent dans les rues et caniveaux ainsi que les espaces publics. Le Projet d'Appui au Développement durable confirme en ce terme : « La ville de Moundou est très sale. Les bas-fonds les plus proches des habitations, les berges, les rues, les alentours des concessions servent de zones de dépôts pour la quasi-totalité des résidus solides et liquide de la ville. Les habitants jettent leurs ordures dans les décharges de fortune parce qu'il n'y a pas assez de bacs à ordures. Les ordures ne sont pas non plus enlevées régulièrement par la municipalité ». (Tchad-PADUR Op. Cit).

La manière la plus simple est le brûlage de ces dépôts sauvages. Or, « le brûlage à l'air libre ...est, de toute évidence, la méthode la plus polluante pour l'air en raison des émanations de gaz et de particules contenant des substances hautement toxiques dont certaines sont connues pour être cancérogènes. » (K. Lonia). D'autres personnes utilisent ces dépôts sauvages comme remblais sur les parcelles inondées ou encore comme épandage pour faire la culture de case. Ces pratiques sont déconseillées par les experts en la matière à cause des effets toxiques contenus dans certains déchets qui polluent le sol, contaminent les sources d'eaux souterraines et les eaux de surface. Face à cette situation, nous pensons que l'implication de tous les secteurs sociaux dans la résolution du problème est nécessaire. Ces acteurs peuvent être les hommes et les femmes d'où la prise en compte de l'aspect genre dans la gestion des déchets ménagers.

De ce qui précède, on se demandera comment la gestion des déchets ménagers à Moundou intègre-t-elle sociologiquement l'aspect genre ?

A cette question, nous avançons l'hypothèse que la gestion des déchets ménagers à Moundou incombe plus aux femmes qu'aux hommes et que cela est le fruit des considérations socioculturelles. Parant de cette étude, il s'agit de mobiliser les outils des sciences pour comprendre le genre dans les actions locales.

Partant de cette hypothèse, l'objectif de cette étude est de relever que les considérations socioculturelles interfèrent dans la gestion des déchets ménagers et que les politiques publique doivent tenir compte de cette différenciation sociale.

L'étude s'appuie sur la théorie de l'Habitus du sociologue français Pierre Bourdieu. C'est dans le but d'appréhension des comportements humains comme résultat de la socialisation et les positions de chacun dans un espace social que s'inscrit cette théorie. Par sa socialisation, puis par sa trajectoire sociale, tout individu incorpore lentement un ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir, qui se révèlent durables. Bourdieu pense que ces dispositions sont à l'origine des pratiques futures des individus. Notre étude s'inscrit également dans cette logique dans la mesure où, nous voulons appréhender le comportement des hommes et des femmes de la ville de Moundou

dans le cadre de la gestion des déchets ménagers et nous voulons faire le lien de ce comportement avec les acquis sociaux des acteurs.

En nous focalisant sur les habitudes de gestion des déchets ménagers par les hommes et les femmes par rapport à leur éducation, nous allons élucider que l'aspect culturel est au centre de cette pratique. L'approche quantitative et qualitative nous guidera dans ce travail.

1. Méthodologie

1.1. Site de l'étude

La présente étude a été réalisée à Moundou, ville située au sud-ouest du Tchad à 500 km de N'Djamena la capitale politique du Tchad. Chef-lieu de la province du Logone Occidental et du département de Lac Wey, Moundou a une superficie estimée à 3170 hectares, couvrant trente-quatre (34) quartiers répartis dans six arrondissements. La ville est gérée par un exécutif de trois personnes (Un maire et deux secrétaires de séances) parmi les dix huit conseillers municipaux issus des élections locales de décembre 2025.

Sa population qui était de 97952 habitants lors du recensement de 1993 est passée à 137 929 habitants en 2012 et à plus de 160000 habitants en 2016 (Cadot. 2016). Cette population est estimée à plus de 200 000 personnes aujourd'hui. Moundou est une ville cosmopolite mais la langue prédominante reste le Ngambaye.

1.2. Outils méthodologique

La méthodologie utilisée pour le présent travail est à la fois quantitative et qualitative associée à l'observation directe et la recherche documentaire.

Pour les données quantitatives un échantillon de 188 personnes (hommes et femmes) au sein des ménages a été constitué. Cet échantillon est reparti dans 9 quartiers de la ville de Moundou. Le questionnaire est l'outil qui a permis de collecter les données quantitatives par enquête individuelle auprès de cet échantillon. Les données ont été traitées grâce au logiciel Excel pour avoir les résultats sous formes de tableaux et graphiques.

La méthode qualitative a aussi concerné un échantillon un peu réduit constitués des personnes ressources. Il s'agit des autorités locales, du service technique de la mairie de Moundou, des leaders religieux, des organisations de la société civile, des pré-collecteurs des déchets et du personnel de l'ONG Initiative Développement (ID) impliquée dans la gestion des déchets. L'outil de collecte est le guide d'entretien qui a permis de réaliser les entretiens semi-directifs avec ces personnes ressources. Ces données empiriques recueillies ont été traitées par l'analyse de contenu pour avoir les résultats qualitatifs.

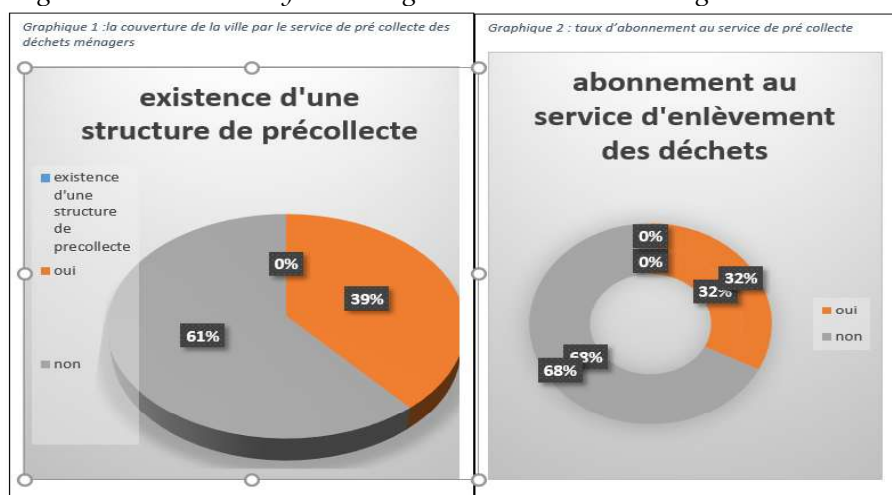
Les résultats qualitatifs et quantitatifs ont été analysés et interprétés avant d'engager les discussions.

2. Présentation des résultats

2.1. Les habitudes locales

La population locale a une manière diversifiée de gérer les déchets ménagers. Notons que la ville de Moundou a quelques quartiers couverts par le service de pré-collecte des ordures ménagères. Dans ces quartiers ; les conditions pour qu'un agent de pré-collecte vienne enlever les déchets est l'abonnement au service qui établit les prix selon la quantité des déchets produits. Le prix est à 1000frs, 2000frs, 5000frs ou 7500frs par mois à payer respectivement par rapport au contenant utilisé qui est de 30 litres, 60 litres, 100 litres et 120 litres. Si l'abonnement est fait, l'agent de pré collecte a huit passages par mois soit 2 passages par semaine dans le ménage pour collecter. Les résultats de nos enquêtes prouvent que la ville est couverte à 39% par le service de pré-collecte contre 61% de la population abandonnée à leur triste sort (Graphique 1). En plus du faible taux de couverture, la proportion statistique des abonnés est en deçà de la moyenne. 32% de la population de Moundou est abonnée au service d'enlèvement des déchets contre 68% des non abonnés (graphique 2). Les déchets de ceux qui ne sont pas abonnés au service sont soit collectés au passage moyennant le paiement de 200 f à chaque enlèvement soit jetés à l'aire libre (caniveaux, rues, espaces vides) par les producteurs.

Figure 23 Tableau de système de gestion des déchets ménagers à Moundou



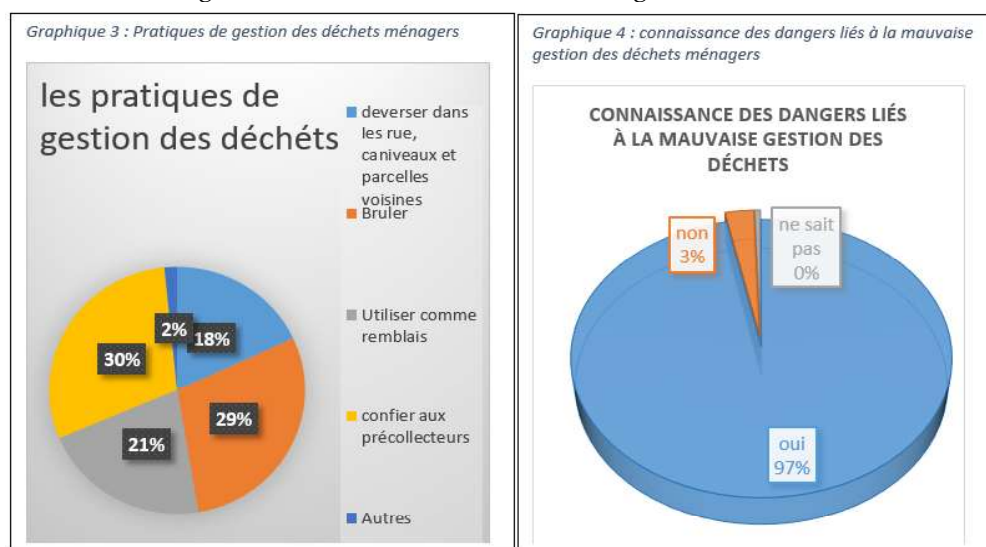
Source : enquête ménage, octobre 2025

Les non-abonnés avancent des raisons comme quoi, le service est dysfonctionnel (dans les quartiers couverts par le service) et l'indisponibilité du service (dans les quartiers non couverts par le service). Vu la situation qui se présente, la population de la ville de Moundou gère à sa manière les déchets qu'elle produit dans les ménages. Le graphique 3 fait remarquer que 30% de la population confie ses déchets aux pré-collecteurs, 29%

les brûle, 21% les utilise comme remblai, 18% les déversent dans les rues, caniveaux et parcelles non exploitées puis 2% les utilise autrement.

Et si nous nous intéressons à la connaissance des dangers liés à la mauvaise gestion des déchets ménagers surtout en nous référant aux différentes manières de gérer ses déchets ; les résultats montrent que 97% de la population connaît les dangers de cette pratique (Graphique 4).

Figure 24 Utilisation des déchets ménagers à Moundou



Source : enquête ménage, octobre 2025

Cette situation se traduit effectivement dans la théorie de l'habitus développée par Pierre Bourdieu. L'auteur parle de l'habitus comme étant « une loi immanente, déposée en chaque agent par la prime éducation ». L'être humain, au cours de sa socialisation et par le biais de l'éducation et de l'observation directe, a acquis ces différentes manières de gérer les déchets. Les aînés ont toujours fait des dépôts anarchiques et les ont par la suite brûlés, utilisés comme remblais et comme épandage pour la culture de case. Cette habitude est ancrée dans leurs pratiques. L'action des ménages constitue ce que Bourdieu a appelé « structures structurées » c'est-à-dire c'est au cours de la socialisation qu'ils ont acquis ces différentes pratiques de gestion des déchets. Cela ne classe pas les ménages comme hostiles aux nouvelles techniques. La preuve est qu'avec la disponibilité du service de collecte des déchets à travers les opérateurs de pré-collecte ; certains ménages ont opté de confier leurs déchets à ceux-ci. A travers ce changement, nous pouvons alors considérer ces ménages réceptifs du changement représenté par 30 % de la population enquêtée comme des « structures structurantes » car leur comportement sont générateurs des nouvelles pratiques, ces ménages sont réceptifs aux innovations preuve que la société n'est pas figée. L'habitus est de ce fait un processus qui évolue en s'ajustant aux conditions de l'action au même titre que des ménages sont appelés à changer en fonctions des pratiques de l'heure. Telle est l'analyse des différentes pratiques de gestion des déchets dans la ville de Moundou.

2.2. Le genre dans la gestion des déchets

Le genre masculin comme féminin joue un rôle à son niveau dans la gestion des déchets ménagers. Dans la société de Moundou,

La femme est le pilier de la famille, on pense qu'elle a des responsabilités particulières dans la gestion des déchets ménagers. C'est la femme qui nettoie la maison, c'est elle qui enlève les ordures et les dépose quelque part. Donc c'est plus sa responsabilité au niveau des familles. Lorsqu'on vient dans les familles et qu'il y a des saletés partout, c'est la femme qui est pointée du doigt. On dit souvent qu'elle n'est pas une bonne ménagère ... elle joue le rôle d'éducatrice et elle peut transformer son entourage. Si elle voit que son voisinage ne dépose pas des déchets dans des bons endroits elle peut les sensibiliser. L'homme peut aussi faire ce travail mais ce n'est pas le cas puisque c'est la femme qui est directement impliquée. Elle peut sensibiliser et transformer à travers ses enfants qui à leur tour pourraient sensibiliser et conscientiser leurs amis. (Entretien réalisée le 15 octobre 2025 avec la représentante de la société civile).

Cette enquêtée, prise comme personne ressources retrace effectivement le rôle social attribué à la femme comme étant celle à qui incombe la responsabilité de la propreté de la maison ou dans la sphère familiale pourquoi pas dans l'entourage puisque la femme, pour l'enquêtée doit également éduquer ses enfants et sensibiliser son voisinage. Notre enquêtée poursuit en disant :

Si la femme ne gère pas bien les déchets ménagers cela va créer des mécontentements entre elle et son mari et cela peut entraîner des Violence Basées sur le Genre (VBG). Si l'homme constate que la maison est sale, le salon n'est pas bien rangé, il va hausser le ton sur la femme aller jusqu'à l'insulter ou la gifler et c'est déjà les violences. (Entretien pré cité).

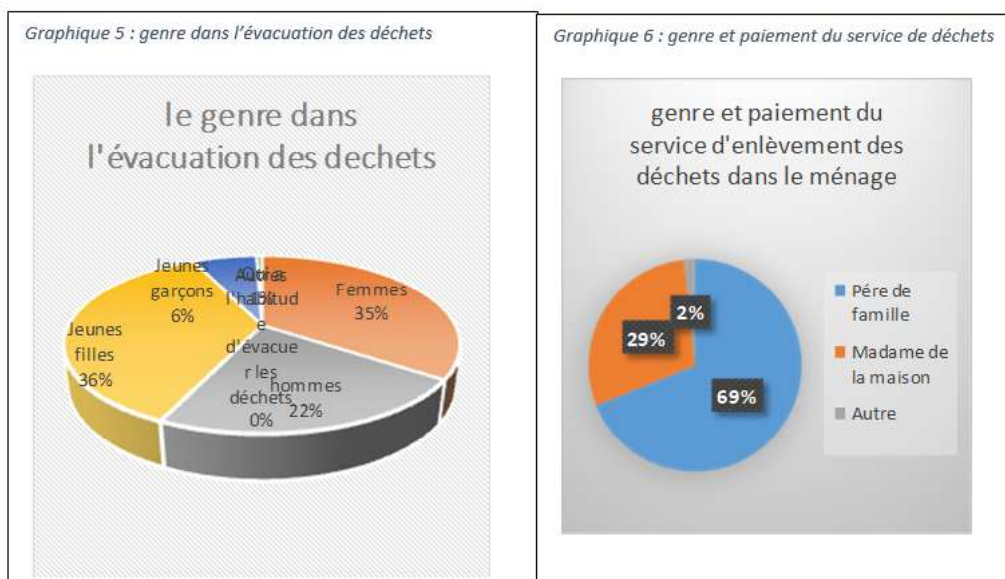
Un autre enquêté abonde dans le même sens que la première en ces termes :

Les femmes ont plus de responsabilités dans la gestion des déchets ménagers. L'accès à des installations sanitaires adéquates est un facteur déterminant pour réduire les inégalités sociales et économiques. Les populations marginalisées, en particulier les femmes et les filles, sont souvent les plus touchées par le manque d'assainissement. En investissant dans des systèmes d'assainissement inclusifs et équitables, on peut contribuer à réduire les inégalités et à promouvoir l'inclusion sociale. En matière de la salubrité ce n'est pas une question de rang mais plutôt une question de bon sens et de la propreté »(entretien réalisé le 20 /10/2025 avec le responsable du projet qui œuvre dans le pré collecte des déchets ménagers).

Ces affirmations qualitatives nous conduit à faire un rapprochement avec les données quantitatives collectées au niveau des ménages quant au genre et à la gestion des

déchets. Nous sommes arrivés aux résultats selon lesquels, s'agissant de l'évacuation des déchets dans les quartiers non couverts par le service, ce sont les jeunes filles (36%) et les femmes (35%) qui évacuent les déchets vers divers destination d'après le graphique 5. Et pourtant, dans les quartiers couverts par le service de ramassage des déchets, c'est le genre masculin ou père de famille (69%) qui paient pour l'évacuation des déchets d'après le graphique 6.

Figure 25 Gestion genrée des déchets ménagers



Source : enquête ménage, octobre 2025

2.3. Dangers liés aux déchets

La population de Moundou n'est pas totalement ignorante des dangers liés à la mauvaise gestion des déchets, tout de même, elle doit être éduquée sinon sensibilisée sur certains enjeux. Un responsable du projet qui œuvre dans la gestion des déchets dans ladite ville fait remarquer que :

La crise des déchets dans la commune de Moundou est un problème complexe qui nécessite une approche holistique pour être résolue si bien que la population de Moundou est conscientisée sur les risques liés à la mauvaise gestion des déchets ménagers. La croissance démographique avec un étalement urbain mal contrôlé entraînant un changement de mode de vie ce qui les mets dans une incapacité financière de payer le coût des déchets produits. Les responsabilités sont partagées entre les différents acteurs donc il faut concilier la sensibilisation à l'éducation : Il est important d'éduquer la population sur les dangers des déchets plastiques pour l'environnement, la santé humaine et la faune. Les campagnes de sensibilisation peuvent encourager les comportements responsables tels que le recyclage, la réduction de la consommation de plastique à usage unique et l'utilisation d'alternatives

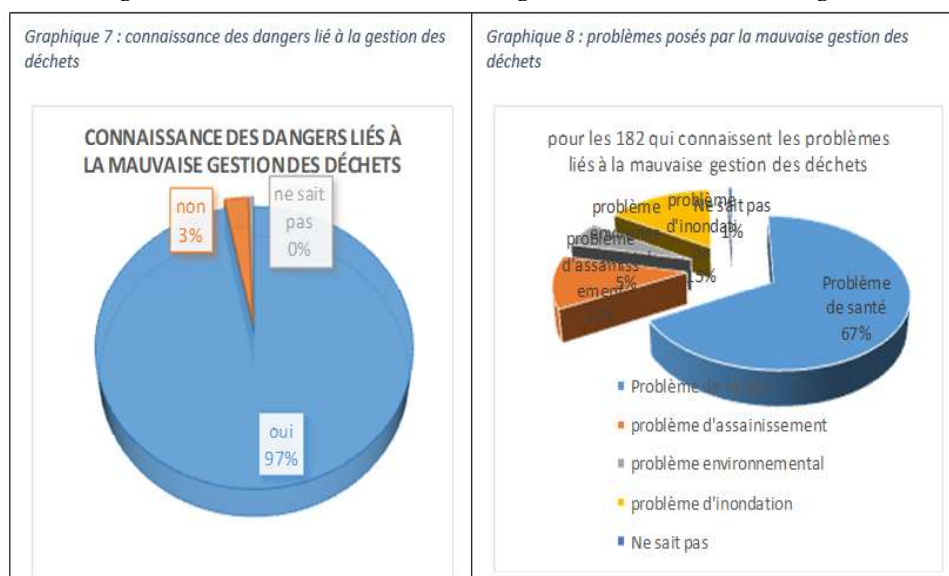
durables. Les autorités devraient mettre en place des réglementations strictes sur la production, la distribution et l'élimination des déchets. Cela peut inclure des interdictions sur les sacs en plastique à usage unique, des taxes sur les plastiques non recyclables et des normes de recyclage obligatoires pour les industriels » (Entretien pré cité)

Un bon nombre des cadres moyens et supérieurs notamment les femmes sorties des formations supérieures comprennent les effets nocifs des déchets et pointent du doigt accusateur les autres femmes. Ceci se comprend à travers la réaction d'une de nos enquêtées, chargée de formation au sein d'une organisation féminine à Moundou.

La gestion des déchets ménagers à Moundou est perçue comme un danger quand les ménages par exemple déposent les déchets partout dans les rues et caniveaux. Pendant la saison des pluies, ces ordures en contact de l'eau dégagent des odeurs insupportables et provoquent des maladies. Pourtant ces déchets peuvent être transformés et utilisés dans le potager. (Entretien réalisé le 10 octobre 2025 avec la chargée de formation dans une organisation féminine à Moundou).

Les enquêtes quantitatives au niveau ménage confirme aussi que la population (97% de nos enquêtés) a une connaissance des dangers liés à la mauvaise gestion des déchets ménagers d'après le graphique 7. La majorité de nos enquêtés (67%) pensent que la mauvaise gestion des déchets pose un problème de santé pour la population (graphique 8)

Figure 26 Connaissances sur la dangerosité des déchets ménagers



Source : enquête ménage, octobre 2025

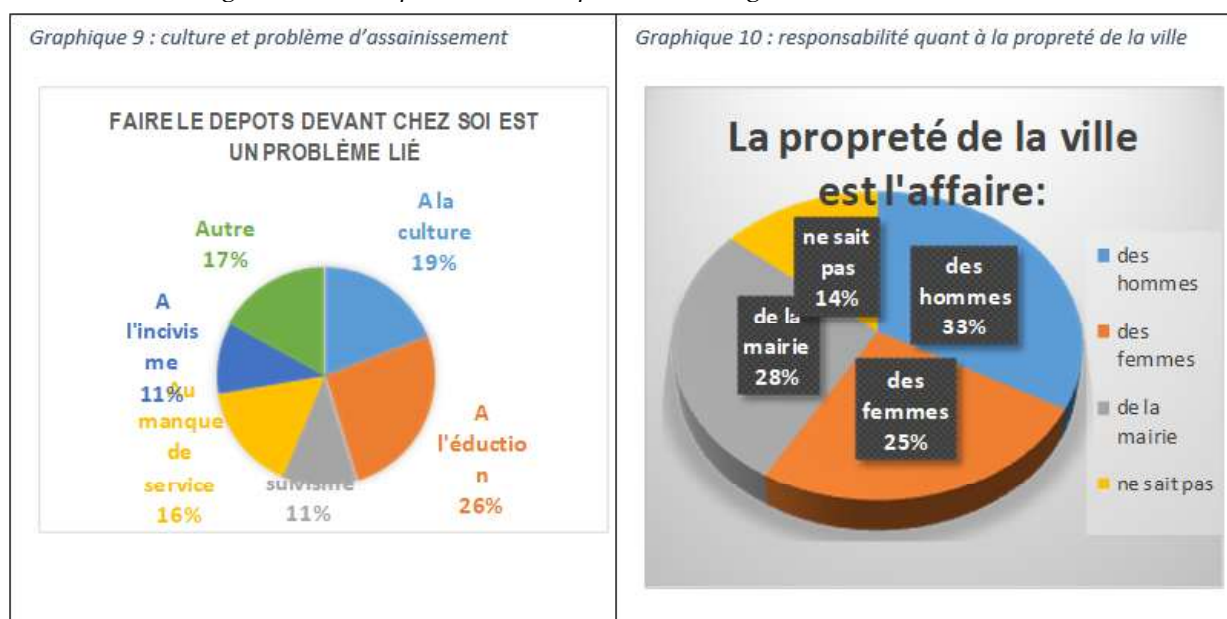
2.4. L'assainissement de la ville de Moundou : une responsabilité partagée

Quand bien même conscients des dangers liés à la mauvaise gestion des ordures ménagères, les ménages de Moundou continuent par jeter anarchiquement leurs déchets. Alors certains de nos enquêtés retracent dans le graphique 9 que, faire le dépôt des déchets devant chez soi est un problème lié à l'éducation (26%) mais certains pensent plutôt que c'est lié à la culture (19%) pendant que d'autres pensent que c'est par manque de service fonctionnel dans le quartier (16%)

Mais une petite proportion affirme simplement que c'est un problème d'incivisme ou de suivisme (11%).

La propreté de la ville relève de la responsabilité première des hommes (33%) puis de la mairie (28%) et les responsabilités des femmes sont moindres (25%) pensent nos enquêtés dans le graphique 10.

Figure 27 Conception sur la responsabilité de gestion des déchets



Source : enquête ménage, octobre 2025

3. Discussions

De tout ce qui précède, il ressort que la mauvaise gestion des déchets est source d'exposition de la santé humaine, de l'insalubrité de la ville, de la pollution visuelle et même des inondations saisonnières. Si la femme est pointée du doigt quant à la propreté de la maison, doit-elle aussi être vue comme responsable de la prolifération des déchets dans les quartiers et partant dans toute la ville ? Oui d'une certaine manière. La femme est vue comme la plus grande pollueuse parce que c'est elle qui produit et évacue les déchets ou encore fait des dépôts anarchiques.

Si nous poursuivons notre réflexion, c'est pour les besoins d'alimenter la famille et surtout de mettre la propreté dans la maison ou dans la cour familiale que la femme se trouve dans l'obligation de faire des dépôts anarchiques des déchets. Elle résolve un problème à petite échelle pour en créer un autre à une échelle un peu plus large.

La présente étude révèle l'inégalité entre l'homme et la femme dans la gestion des déchets et la responsabilité familiale. Si les femmes sont les premières à se préoccuper du maintien de la propreté de la maison, peu d'hommes s'y engagent. Ce qui amène à démontrer que l'inégalité entre l'homme et la femme sont dans tous les domaines et que les politiques publiques et privées de développement des villes doivent tenir compte de ces disparités.

On peut aussi mettre en exergue que la question de genre dans la gestion des déchets ménagers ne relève pas seulement des considérations socioculturelles mais aussi les limites économiques et la justice sociale sont à influencer sur cette pratique car les femmes pèsent faiblement dans la prise de décision.

Parlant de la politique de développement urbain en lien avec la gestion des déchets ménagers, nous voudrions rappeler les responsabilités communales à assurer la gestion de ces déchets dans toute la ville à travers son service de ramassage des déchets ménagers.

Aussi, du fait que la société voit la femme comme la première responsable de la pollution de l'environnement et qu'elle est également considérée comme la personne la plus indiquée dans la propreté du ménage, les politiques publiques locales n'ont pas vraiment pris en compte l'insertion de cette dernière dans les questions d'aménagement de la ville. Il y a eu d'accorder de l'importance à la femme dans les stratégies d'assainissement public.

Conclusion

Capitale économique du pays, Moundou est une ville en pleine croissance démographique et cette population cosmopolite est à dominance ngambaye qui est une ethnie de la localité. Cette croissance de population entraîne aussi une importante consommation entraînant une problématique des déchets ménagers.

Cette problématique de déchets ménagers a attiré notre curiosité scientifique. Ainsi, cette étude sur le genre et la gestion des déchets nous met au cœur de la problématique de développement urbain. Pour saisir les jeux de cette problématique, nous nous sommes posé la question de savoir comment le genre est-il intégré dans la gestion des déchets ménagers dans la ville de Moundou ?

A partir de ce fil conducteur, nous avons mobilisé l'approche Habitus de Pierre Bourdieu pour notre étude. Ce qui a permis de comprendre aisément que la culture détermine le comportement des individus dans leur pratique quotidienne.

Dans les ménages à Moundou, les femmes et les hommes ont leurs responsabilités respectives dans la gestion des déchets ménagers. Le rapport de sexe sur le plan de construction sociale influe sur la répartition des tâches.

Les politiques publiques de développement local doivent tenir compte de ce rapport de genre afin que tout le monde participe au développement.

La présente étude n'était pas sans difficultés. Il faut noter qu'une partie des enquêtés était hésitante car elle pensait que l'étude allait déboucher sur des pénalités à cause de déchets qu'elle gérât mal. Par des explications, nous avons pu les convaincre.

Notre étude ouvre la voix à des analyses sur l'héritage culturel dans la politique et la planification de développement urbain.

Références bibliographiques

« La Loi définissant les principes généraux de la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable : loi 014/PR/98 du 17 Juillet 1998

AFD : Note de communication publique d'opération, Projet de Lutte contre les Inondations à Moundou (PLIM)

Banque Mondiale, 2018, What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Washington

BOURDIEU Pierre, 1979, « La dynamique des champs », dans *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.

Cadot Nicolas, Tchad : Moundou, chacun ses moyens, chacun sa latrine ! In Lettre du PS-Eau 82 de Déc. 2016 en ligne, [http : //www.pseau.org>organisme](http://www.pseau.org/organisme), consulté le 09/10/2025

Elsa Galerand et Danièle Kergoat, « Consubstantialité vs l'intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux », dans la revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, no 2, 2014, pp. 44-61.

ID-Gret, Rapport diagnostique de gestion des déchets, 2018

K. Lonia , 2017, plan de gestion des déchets solides au Park marin de Mohéli, thèse de doctorat.

L'arrêté 091/RT/PLOC/DLW/CM/SG/2020 portant tarification de diverses taxes d'enlèvements des ordures ménagères dans la commune de Moundou

Nedoumbayel Jacqueline, 2022, La prolifération des dépôts sauvages dans la ville de Moundou, un véritable problème d'assainissement, mémoire de master Université catholique d'Antanarivo

Règlement Intérieur du service OPC portant autorisation et fixant les modalités d'exercice, par des particuliers du service de pré-collecte des ordures ménagères dans la commune de Moundou », Projet IRO GOTO

République du Tchad : loi organique n° 002/PR/2012 portant sur les Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD), 2012

République du Tchad ; Ordonnance 12-027 2012-09-04 PR_2012 portant restructuration de certaines Collectivités Territoriales Décentralisées.

République du Tchad, « rapport d'analyse genre » dans politique et stratégie nationale, 2023.

République du Tchad, Politique et stratégie nationale d'assainissement, (PSNA)2013

République du Tchad, Schéma Directeur d'eau potable et d'assainissement (SDEA) 2020

Tchad –PADUR cadre de politique de Réinstallation des Populations Déplacées du Financement additionnel au Don IDA N°H227-CD.

Tchad-UE, Rapport analyse genre coopération, 2018

Yacoub Maloum Izo, «Analyse anthropologique de la violence et des discriminations faites aux femmes à Madana (Tchad)» dans La Revue Africaine des Sciences Sociales Vol. III, N° 1 (2023)193, pp 17-34.